

AUDITION

Une audition est systématiquement réalisée avant toute inscription en thèse II

Il y a deux cas de figure :

- Si vous (ou votre futur directeur de thèse) **disposez déjà d'un financement** pour votre thèse, contactez au plus tôt la gestionnaire de l'école doctorale, Sophie GARUS, afin que le référent de l'ED PHENIICS examine votre dossier et procède à un entretien d'admission.

Coordonnées de Sophie GARUS : 0164 46 89 13 ou ed_pheniics@universite-paris-saclay.fr

- Pour ce qui concerne le **concours annuel de recrutement** sur contrats doctoraux des établissements d'enseignement supérieur, les auditions se dérouleront le :

Les 5, 6 et 7 Juin 2023

Université Paris-Saclay

Bâtiment 200

Rue André Ampère - 91400 Orsay

Si à l'issue de la phase d'admissibilité vous êtes retenu pour cette audition, vous recevrez une convocation le 27 mai 2023 par courrier électronique.

POUR TOUTES LES AUDITIONS :

- L'audition dure au total 15 min.
- L'entretien a pour but de compléter et, le cas échéant, d'éclaircir les informations transmises dans le dossier de candidature. Les questions peuvent porter sur le contenu de la thèse, son déroulé, le parcours académique ou toute information qui pourrait permettre de bien cerner le projet et la motivation du candidat.
- L'audition peut se faire par visioconférence. Veuillez envoyer un mail au secrétariat de l'ED PHENIICS
- Les critères d'appréciation utilisés par le jury d'audition sont les suivants : qualité académique (CV), adéquation du CV au sujet de thèse, qualité de la présentation, qualité des réponses, motivation pour la thèse, capacité à s'intégrer dans l'équipe d'accueil.